



FFvolley

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

PROCES-VERBAL N°2 DU 25 JANVIER 2023

SAISON 2022/2023

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président

Claude DENGREVILLE, Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK, Sylvie PICARD

Le 25 Janvier 2023 à 10h30, la Commission Electorale Fédérale s'est réunie au siège de la Fédération Française de Volley à Choisy-le- Roi.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil des nouveaux membres
2. Élection du (de la) nouveau (nouvelle) Président(e) de la Commission
3. Désignation du Secrétaire de séance de la Commission
4. Mode de fonctionnement de la Commission Electorale Fédérale
5. Questions diverses en rapport à la tenue de la prochaine Assemblée Générale 2023
6. Accueil de Mr Tanguy Eric, Président de la Fédération

Présenté au Conseil d'Administration des 21-22/04/2023

Date de diffusion : 13/02/2023

Auteur : Jean-Jacques DECORDE

Jean -Jacques DECORDE souhaite la bienvenue à chacun des participants et remercie les 2 nouveaux membres d'avoir accepté de rejoindre la Commission Electorale Fédérale.

Il rappelle les objectifs poursuivis par la Commission Electorale Fédérale dans la tenue des diverses élections et Assemblées Générales de la Fédération et des Ligues.

Serge CORVISIER précise qu'en l'absence de charte de confidentialité, il est du devoir des membres de respecter la confidentialité de leurs missions respectives, préservant ainsi l'autonomie nécessaire et reconnue au bon fonctionnement de la Commission.

1. Accueil des nouveaux membres

La Commission accueille les nouveaux membres désignés par le Conseil de Surveillance lors de sa séance des 25 et 26 novembre 2022 ; il s'agit de Mesdames Sylvie PICARD de la ligue Rhône-Alpes et Claude DENGREVILLE de la Ligue des Hauts de France ; un tour de table est effectué pour que chaque membre puisse se présenter.

2. Élection du (de la) nouveau (nouvelle) Président(e) de la Commission

Un seul membre se déclare candidat au poste de Président ; le vote à bulletin secret est effectué ; 4 votes pour et une abstention

M. DECORDE Jean-Jacques est reconduit dans sa fonction pour l'olympiade 2022/2026.

3. Désignation du Secrétaire de séance de la Commission

Un seul membre se déclare candidat au poste de Secrétaire de séance.

Serge CORVISIER assurera cette mission avec le soutien des services de la Fédération.

4. Mode de fonctionnement de la Commission Electorale Fédérale

Les tâches dévolues à chacun sont répertoriées ; la répartition se fera sur 5 membres au lieu de 3 ce qui simplifiera et sera un gain de temps.

5. Questions diverses en rapport à la tenue de la prochaine Assemblée Générale 2023

a) La CEF pense qu'uniquement 3 membres présents à l'Assemblée Générale de la Fédération est risqué (en cas d'absence d'un membre au dernier moment). Une demande sera faite au Président pour ce sujet sur la présence des 5 membres aux Assemblées Générales.

b) Il a été constaté que certaines Ligues n'informaient pas la Fédération de leur tenue d'Assemblée Générale et notamment sur les élections des Délégués Régionaux présents aux AG de la FFvolley. Le Secrétaire Général de la FFvolley a été sensibilisé sur ce point et fera un rappel prochainement.

c) Pour les prochaines élections régionales, l'élection des Représentants Territoriaux au Conseil d'Administration de la FFvolley est mise à l'ordre du jour, il faudra mettre en place une logistique locale afin de permettre aux membres de la Commission Electorale Fédérale d'assister aux AG des LRVB avec une arrivée la veille de l'élection.

6. Accueil de Mr Tanguy Eric, Président de la Fédération

M. Eric TANGUY, Président de la FFvolley remercie l'engagement bénévole de membres de la Commission Electorale Fédérale. Il souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres. Il donne quelques informations sur la prochaine Assemblée Générale et sur ses échanges avec les autres fédérations.

Il convient que 3 membres de la Commissions présents aux Assemblées Générales Fédérales est risqué et valide la demande de M. Jean-Jacques DECORDE, Président de la Commission pour la présence des 5 membres.

Un rappel est fait sur le contrôle strict qui doit être fait de l'ensemble des dépenses de tout un chacun et de toute commission.

Plus de point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures et 40 minutes le 25 janvier 2023

**Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE**

**La secrétaire de séance
Serge CORVISIER**